

Witold Konstanty Pietrzak
Université de Łódź

FRANÇOIS DE BELLEFOREST ET LES « PRACTIQUES »

Sensible au climat intellectuel et spirituel de son époque, François de Belleforest représente dans ses histoires une certaine vision tragique du monde. Quand on les lit, on a l'impression que, indépendamment de l'appareil rhétorique dont les stratégies persuasives sont censées garantir l'efficacité de la transmission du message – moral, philosophique, etc. –, l'écrivain a décelé jusqu'à la moelle les sentiments de son temps : incertitude du lendemain, inquiétude, voire angoisse, étonnement devant la cruauté et d'autres¹. Il est intéressant de se demander alors si la manipulation et quels genres de manipulation contribuent à produire l'effet tragique. D'autre part, on le sait bien, l'intention première de Belleforest a été l'enseignement moral. Or on peut soupçonner, chez un tel écrivain, tonnant et fulminant comme s'il était installé dans une chaire à prêcher, d'autres préoccupations qui ne figurent pas forcément parmi les aveux paratextuels. La tentation d'infuser la doctrine – mais quelle doctrine ? – dans l'âme du lecteur répondrait dans ce cas à un dessein implicite : ce sera le deuxième point de mon développement.

Exorde : la *manipulation* et l'*endoctrinement* au XVI^e siècle

Avant d'aborder le problème chez Belleforest, il faut interroger la langue du XVI^e siècle afin de savoir si elle réserve une place pour ce que nous appelons *manipulation*². Selon le *Petit Robert* le mot s'implante en français seulement au XVIII^e siècle, encore que le terme 'manipulatio' est attesté déjà en latin médiéval dans le sens de 'manœuvre', 'stratagème', 'ruse'. Grâce à la thèse de Xavier Le Person, nous savons cependant jusqu'à quel point le phénomène est courant au

¹ Sur cette question, voir W. K. Pietrzak, *Le Tragique dans les nouvelles exemplaires en France au XVI^e siècle*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2006.

² Cf., dans le présent volume, les remarques de Florence Dumora sur le terme de manipulation sous l'Ancien Régime, « Vérités mensongères et mensonges apparents », *infra*, p. 90.

XVI^e siècle, surtout à l'époque des guerres de religion. Or, pour en parler, on utilise d'autres vocables. Ainsi le substantif 'pratique', employé essentiellement au pluriel, et ses dérivés 'pratiquer' et 'practiqueur' s'inscrivent-ils dans le champ sémantique de l'artifice et de la dissimulation qui caractérisent les agissements politiques secrets de l'époque³. Le verbe 'machiner' signifie 'comploter, former en secret de mauvais desseins'. Le 'tripot' est un vieux mot français qui veut dire 'intrigue, manège'; il va donner, à la fin du XV^e siècle, 'tripoter': 'brouiller les affaires, intriguer', et 'tripotage': 'manège, manœuvre pour faire sembler vraie une apparence, alors que ce n'est pas le cas'. À la fin du XVI^e siècle ce substantif entre, avec Agrippa d'Aubigné, dans le domaine du langage politique pour désigner une intrigue, une magouille. Selon Furetière (éd. 1685), la 'manigance' est un mot passé dans le registre populaire ou familier; mais au XVI^e siècle, comme en témoigne Cotgrave, elle possède encore le statut d'un mot courant et représente des intrigues, des détours, des moyens secrets auxquels toutefois on a recours dans les affaires privées plutôt que publiques⁴. Calvin l'utilise pour démasquer une 'machination astucieuse et secrète'. Créé à partir du même étymon latin que le mot précédent, le verbe 'manier' n'est pas le moins intéressant. Parmi ses différentes définitions on rencontre également la suivante: 'manipuler, influencer, faire marcher'. Pour terminer signalons encore une autre famille de mots, appartenant au parler des commerçants, qui suppose une manipulation, une tromperie: 'trafique', 'trafiquer', 'trafiqueur'.

Ce bref parcours permet déjà de tirer quelques conclusions. Nous pouvons d'abord remarquer que le vocabulaire de la manipulation se distingue au XVI^e siècle par une certaine variété étymologique: s'il est possible, pour manipuler, de frapper du pied, c'est pourtant la main qui s'avère plus efficace dans ce but. D'autre part, il y a deux types de manipulation: par la parole ou par l'action. On manipule en tenant un discours captieux ou en ourdissant une intrigue. Tous les mots relevés ont en commun, faut-il le souligner, des connotations négatives. Ils impliquent malhonnêteté, hypocrisie, perfidie. Somme toute, si elle n'existe pas au XVI^e siècle en tant que réalité lexicale, la *manipulation* n'en demeure pas moins une réalité sociale et discursive.

Quant à l'*endoctrinement*, le problème terminologique ne se pose pratiquement pas. Le mot est attesté dès la deuxième moitié du XII^e siècle dans le sens de 'enseignement', 'instruction'. De plus, le radical 'doctrine', associé ou non à l'adjectif 'sainte', renvoie généralement au savoir religieux et à l'éducation, en particulier à l'édification dans l'esprit chrétien ou catholique.

³ X. Le Person, « *Pratiques* » et « *practiqueurs* ». *La vie politique à la fin du règne de Henri III (1584-1589)*, Genève, Droz, 2002, p. 24-25.

⁴ « *Manigance*: f. An ill-set countenance, an unsettled fashion, an unstaied or unseemelie behaviour; also, covert dealing, private shuffling, secret practising or packing in a matter ». Antoine Oudin dans ses *Curiositez françoises* (1640) confirme cette signification du terme 'manigance': « invention, subtilité, pratique ».

1. La manipulation représentée

Cultivant le dessein de vitupérer toutes sortes de transgression des normes juridiques et morales ainsi que des lois naturelles et divines, l'histoire tragique semble être un genre particulièrement favorable à représenter et à dénoncer la manipulation. En effet, la pratique du discours démonstratif ('je loue les bons' vs 'je blâme les méchants')⁵ se met là au service d'une matière tragique qui montre combien la misère de l'homme est due non seulement aux facteurs métaphysiques, donc indépendants de sa volonté, tels que la nature ou la Providence (certains disent : Fortune), mais aussi à la conception lucide et volontaire, chez l'individu, de projets criminels. Sous ce dernier rapport, le succès de l'entreprise procède dans une large mesure des précautions à prendre pour la tenir en secret ; d'où le besoin qu'ont les protagonistes d'envelopper leurs actions d'un manteau trompeur, susceptible d'en occulter le sens profond.

Les nouvelles de Belleforest, on s'en doute, donnent maints exemples de pratiques manipulatoires. En règle générale, les personnages qu'il met en scène conçoivent des projets malhonnêtes qu'ils ne peuvent réaliser qu'en recourant à l'intrigue et à la dissimulation. Distinguons les tragédies d'amour des tragédies politiques⁶. Dans le premier groupe d'histoires la manipulation se révèle déjà au niveau des usages discursifs représentés. L'amant qui promet à sa belle monts et merveilles pour recevoir le don de l'amoureuse merci est un motif traditionnel du récit bref. Chez le Commingeois, il apparaît dans la plupart des nouvelles sentimentales de la vertu persécutée et reproduit le schéma narratif suivant : le séducteur doit dans un premier temps « pratiquer » sa victime, c'est-à-dire lui tenir des propos pleins de fougue qui vont l'assurer de son insupportable maladie et de l'intégrité de ses intentions. Ces propos prennent la forme de tirades ou de lettres composées selon les principes consacrés de la rhétorique. Les jeunes filles naïves ont elles aussi leur part au jeu. La coutume veut en effet que, au lieu de se précipiter à l'instant dans les bras de leur prétendu « serf et esclave », elles feignent un « doux courroux » en réponse aux polissonneries qu'elles viennent d'entendre. Par ailleurs, elles se défendent tant bien que mal de ces stratégies verbales. Elles savent que les paroles « emmiellées » sont d'ordinaire vides de sens – au sujet des amants volages : « gist plus leur affection en beaux discours, qu'en vrais effects » (II⁷, 36, 437 v^o) – ; que les promesses des galants mènent

⁵ Il s'agit là d'une dominante narrative. En réalité, cette pratique se marie à celle des discours judiciaire ('je défends les bons' vs 'j'accuse les méchants') et délibératif ('je conseille d'imiter les bons' vs 'je déconseille d'imiter les méchants').

⁶ Sur cette distinction, voir W. K. Pietrzak, *op. cit.*, p. 99-137. L'opposition entre tragédies sentimentales et tragédies politiques rejoint celle qui concerne la nature des choses représentées : privées vs publiques : voir Th. Pech, *Contre le crime. Droit et littérature sous la Contre-Réforme : Les histoires tragiques (1559-1644)*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 194-198.

⁷ Je cite d'après les éditions suivantes : C – *Continuation des histoires tragiques*, Paris, Gilles Robinot, 1559 ; II – *Le Second tome des histoires tragiques*, Paris, Robert le Mangnier, 1566 ; III

à « la boucherie de [leur] chasteté, et pudicité » (C, 6, 131 v°–132 r°) ; parfois, candides à l'extrême, elles ont l'air surprises dans leurs forteresses de la vertu : « Je ne sçay qui vous fait tenir ce langaige », s'étonne une pauvre ; et, inspirée par le rigorisme inculqué aux demoiselles de son état, elle ajoute : « ne preten sçavoir que c'est que d'Amour, n'estant guere bien seant à fille de mon estat, de prester l'oreille à telles folies » (II, 25, 207 v°). Cependant, ce soupçon, cette méfiance, ne les empêche pas au bout du compte de se laisser marcher et d'accorder au courtisan le fruit tant désiré. Enfin, le mariage clandestin consommé, il est temps de camoufler ces « trafiques amoureuses », car les médisants ne font qu'attendre l'occasion de compromettre les tourtereaux : selon toute apparence, ceux-là n'ont pas oublié l'opinion de la reine de Navarre disant que « le scandale est pire que le péché »⁸.

Mais, pour suborner sa colombe, le « pratiqueur » peut recourir aussi à un moyen apparemment anti-rhétorique, au mutisme. En effet, la perte de la parole signifie, selon la « symptomatologie médicale »⁹ familière au XVI^e siècle, un déséquilibre de la personnalité et exprime la confusion de l'individu frappé d'une émotion violente¹⁰ ; à supposer que, si le discours oratoire risque de fausser la vérité, le langage du corps, lui, ne peut mentir. Riches de ce savoir, les amants d'histoires tragiques ne manquent pas de le mettre à l'épreuve. Soupirs et exclamations, larmes, sanglots et suffocations, tous ces signes extérieurs de l'état d'âme, tous bien simulés, deviennent alors un substitut intentionnel de la parole dont la fille s'imagine comprendre la cause cachée : elle croit désormais que c'est la flamme amoureuse, brûlant dans le cœur du jeune homme, qui l'empêche de parler. En dernière instance, puisqu'il persuade, le mutisme acquiert un pouvoir rhétorique parfait, et la manipulation n'y paraît que trop flagrante.

La phase pour ainsi dire « comique » de la nouvelle exemplaire, c'est-à-dire celle, quelquefois très longue, qui précède le revers de Fortune, embrasse donc tout un répertoire de manœuvres censées induire l'autre en erreur. Ajoutons que la rhétorique dans ces cas de manipulation par la parole n'est pas qu'un ensemble de techniques. Elle suppose aussi toute une philosophie de la communication.

– *Le Troisième tome des histoires tragiques*, Turin, Cesar Farine, 1569 ; *IV – Le Quatrième tome des histoires tragiques*, Turin, Jerosme Farine, 1572 ; *V – Le Cinquième tome des histoires tragiques*, Paris, Jean Hulpeau, 1572 ; *VII – Le Septième tome des histoires tragiques*, Paris, Emanuel Richard, 1583. Le chiffre romain renvoie au tome, le premier chiffre arabe au numéro de l'histoire, le deuxième au numéro du folio ou de la page.

⁸ C'est un propos d'Oisille (sic !) apparaissant dans le débat qui suit la nouvelle 25 de l'*Heptaméron*.

⁹ L'expression est de M.-L. Demonet, *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris – Genève, Champion – Slatkine, 1992, p. 281.

¹⁰ Cf. : « Costume ordinaire de ceux, qui sont surpris de la maladie d'Amour, que de perdre l'usage de la parole, où elle est la plus necessaire, pour en donner l'entiere charge au cœur, lequel, ne pou-vant supporter le fais de tant de passions, en depart une partie aux yeux, comme aux fideles mes-sagers des conceptions secretes de l'esprit : lequel passionné outre mesure, et bruslant d'affection, fait quelquefois sortir l'humeur de son meilleur par la partie mesme, qui a descouvert le premier assaut, et accès de telle fièvre » (C, 12, 257 r°).

Comme art de la persuasion, elle permet en effet non pas tant d'exprimer sa pensée et son sentiment, mais plutôt d'imprimer une certaine conviction dans l'esprit de l'auditeur, de lui faire croire quelque chose, et en particulier ce qu'on veut qu'il croie. Au lieu d'une vérité objective – factuelle, psychologique, métaphysique, etc. – elle sert à transmettre un fantôme de vérité. Elle offre par conséquent des moyens pour tromper l'autre, pour cacher sa véritable intention et réaliser une fin que l'autre refuserait d'accepter en connaissance de cause. Bien sûr, déjà les anciens ont aperçu ce danger en critiquant l'usage de la rhétorique chez les sophistes ; et la Renaissance a redécouvert le scepticisme devant la puissance pernicieuse de cet art, l'interdiction aux orateurs d'accéder à la société conteuse de l'*Heptaméron* étant l'exemple le plus classique. La représentation de la pratique de l'éloquence dans les récits tragiques montre donc qu'un discours savamment construit et utilisé à une fin malhonnête apporte le résultat attendu.

Dans l'économie des histoires tragiques, il est encore un autre lieu où peut se produire la manipulation ; et l'altérité du lieu implique celles de la situation et des desseins du protagoniste. Il s'agit du moment qui succède à l'effusion de sang. Déçue par les baisers rares de son mari caduc, la dame de Chabrie cherche consolation dans les bras de Tolonio, conseiller de ce dernier. Pour continuer avec plus de liberté leur « insolente, putière, et abhominable vie » (C, 10, 220 v°), ils ont fait tuer le vieillard. Encore faut-il détourner le soupçon d'eux-mêmes en se faisant prendre pour victimes de ce drame. Voici comment l'héroïne joue « son rollet en la tragedie » :

Aussi celui eust esté bien accort, qui en eust rendue coupable la meschante femme, laquelle demy-desesperée (telle se feignoit-elle) se lança sur le corps defiguré, et sanglant de son mary mort, criant comme forcenée, sans pardonner à vestemens ou cheveux, et arrousant la face du decedé, avecques ses feintes larmes, commença feindre une voix cassée, et apte pour exprimer la douleur interieure d'un esprit passionné, en disant : « Ah ! infortuné gentil-homme ! etc. » (C, 10, 221 r°).

Les témoins représentés de cette scène se laissent duper parce qu'ils perçoivent avec confiance ce langage du corps ; mais, grâce au commentaire auctorial, le lecteur, lui, est plus averti. En effet, la proposition initiale – 'celui qui inculperait la méchante dame serait bien perspicace' – ainsi que la récurrence du verbe 'feindre' permettent de dénoncer l'hypocrisie de la femme et de faire comprendre que tout cet épisode n'est que du théâtre. Qui plus est, puisque la manipulation s'avère efficace, les deux protagonistes peuvent toujours mener leur vie impudique et, les enfants de l'héroïne étant des spectateurs importuns de leurs débauches, songer à de nouveaux meurtres.

Cet exemple montre déjà que la parole, en l'occurrence la lamentation de la dame de Chabrie, se combine avec le geste pour aboutir à l'effet de manipulation. L'*actio*, cinquième partie de la rhétorique, intervient ainsi dans la *mimésis* pour coopérer avec l'*inuentio* et renforcer le potentiel persuasif du discours. Il est donc utile maintenant de voir de plus près, chez Belleforest, les « pratiques » non discursives, c'est-à-dire la manipulation par les actes.

La nouvelle n° 7 de la *Continuation des histoires tragiques* (144 r°–180 r°) est très représentative à ce propos. Philibert de Virle, gentilhomme piémontais, s'éprit d'un amour honnête d'une veuve, Zilie de Montcal. La dame, « hagarde et farouche », fit longtemps la rigoureuse, puis un jour, perdant patience, elle enjoignit au jeune homme de ne plus l'importuner. Pour recevoir d'elle une étreinte d'adieu, il accepta d'avance d'obéir à son commandement. Mais Zilie, qui était « malicieuse, et pleine de maltalent, et rage despitueuse », tramait dans sa tête une méchante roserie. Après qu'il l'eut embrassée avec ardeur, « doblant baiser sur baiser avec tel plaisir, que son ame cuida s'en voler avec ce basme empoisonné qu'il succoit en la douce et sucrée aleine de sa cruelle maistresse », vint pour lui le moment d'apprendre ce qu'elle lui demandait de faire en échange de sa faveur : c'était de ne parler à personne en l'espace de trois ans. En entendant cette sentence, « le peu cauteleux amant » fut au désespoir. Il devait pourtant tenir sa promesse. C'est pourquoi il écrivit à Zilie une dernière lettre et quitta le pays pour servir le roi de France. Là, il se fit une très bonne réputation de chevalier ; de chevalier muet, ajoutons, puisque, fidèle à sa parole, il ne communiquait que par gestes de la main et mouvements de la tête. En récompense de ses exploits guerriers exemplaires le souverain le combla de biens et honneurs et, de plus en plus admiratif devant ses prouesses, il en vint à décider de faire guérir son mutisme. Dans ce but il fit proclamer à travers le royaume entier qu'il offrirait dix mille francs à celui qui ferait recouvrer la voix au gentilhomme ; et, puisque les « Cameleons de medecins », ces incarnations de la cupidité, affluèrent de toutes parts sans pour autant faire rien d'utile, il ajouta : « quiconque entreprendroit de guerir le muet, et ne tiendrait sa promesse dans un certain temps prefix, il payeroit ladite somme, ou en defaut de ce, sa teste y demeureroit pour gage ». Cette nouvelle parvint aux oreilles de Zilie qui la trouva ravissante : elle connaissait bien la cause de la maladie de Philibert, elle pourrait donc facilement y remédier et, ce faisant, empocher l'argent. « O execrable faim de pecune ! » Mais la pauvre oubliait que son ancien amant avait signé sa lettre « Celuy qui vit seulement pour se venger » ; elle ne savait pas non plus que les sentiments de l'homme avaient changé. La suite est facile à prévoir : Zilie monte à Paris ; là, par prières elle tente en vain de faire recouvrer la parole à Philibert, le cinquième point qu'elle lui accorde n'y est pour rien non plus ; elle se trouve incarcérée, et c'est le moment, pour elle, de prendre conscience de sa faute ; enfin, le chevalier se met à parler au roi en lui racontant son histoire, et Zilie est libérée.

Nous découvrons dans cette histoire tous les éléments de la manipulation, mais aussi de la contre-manipulation. Conformément à la coutume du genre narratif, chacun des protagonistes est l'objet d'une double présentation : directe, quand ses actes trahissent sa personnalité ; et indirecte, quand la relation de faits est suspendue au profit d'un commentaire auctorial sur sa nature et sa conduite. Selon ces deux aperçus, Zilie apparaît comme un personnage cohérent d'un bout à l'autre de l'histoire ; cohérent dans le sens classique du terme : son caractère

ne change pas au cours du récit. C'est une femme qui ignore les principes de la courtoisie et les mouvements intimes du cœur. Elle sait que la passion du gentilhomme dépasse la commune mesure et décide d'en profiter pour lui infliger une peine excessive tout en satisfaisant son amour propre. Son geste, l'injonction de ne pas parler, est parfaitement gratuit, témoignant de la cruauté. La deuxième partie du récit révèle sa cupidité qui trouve dans le dénouement une punition aussi juste qu'inattendue. Philibert, en revanche, est un homme dont on observe l'évolution au fil des événements. Au début ardemment épris de Zilie, il est loin de soupçonner la méchanceté de sa dame. Son aveuglement amoureux fait de lui une cible facile pour un personnage cynique. L'honneur requiert qu'il perde pour un temps l'usage de la parole, mais cette perte lui fait retrouver celui de la raison. Quand l'opportunité se présente de se venger, le héros, tout de même surpris, n'hésite pas : il fait semblant de ne pas comprendre les sollicitations de Zilie qu'il réussit à humilier ; et, ce faisant, il remporte un succès rhétorique, car la femme, au for de sa conscience, se reproche sa cruauté, c'est-à-dire qu'elle reconnaît sa faute : la voilà persuadée. Tout compte fait, l'histoire de Belleforest offre une variation sur le thème comique traditionnel du trompeur trompé, à cette différence près qu'elle traite ce sujet sur un ton grave. Les défauts autrefois raillés par la facétie y cèdent la place aux vices à vitupérer. De cette manière l'histoire tragique s'adapte aux circonstances du jour en portant un diagnostic désabusé sur une nation en crise morale.

Dans les tragédies politiques le lecteur aborde les affaires de l'État, les cas qu'il y rencontre sont par conséquent ceux de manipulation publique. La cour de Trapezonde est un lieu des rivalités entre courtisans. Meguolo Lercaro, venu dans l'empire pour faire du commerce, conquiert rapidement les bonnes grâces du souverain. Mais bientôt se dresse en face de lui un adversaire redoutable, le favori de l'empereur, qui, jaloux de ses faveurs, ne cesse de le provoquer ouvertement. Pour subsister, Meguolo doit participer à un échange de « fictions, et haines couvertes, avec les caresses miellées, et teintes du venin de trahison » (C, 8, 183 v°). L'antagonisme entre les deux personnages s'aggrave progressivement et finira par la violence. Rosemonde, femme d'Alboin roi des Lombards, assiste d'abord au meurtre de son père, puis doit épouser celui qui l'a rendue orpheline. Elle essuie cette humiliation en silence. Mais, quand la reine se voit publiquement injuriée, elle décide de se venger. Habile à dissimuler ses intentions, la femme va nouer une intrigue complexe dont l'évolution lui demande de diversifier les moyens. Ainsi, quand l'assassin potentiel refuse dans un premier temps de frapper son maître, Rosemonde va jusqu'à coucher avec lui à son insu pour pouvoir le faire chanter (IV, 73). Avant d'être tué à l'église, le bon roi Kanut doit se défendre des complots successifs organisés par ses frères. En racontant ces stratagèmes politiques, Belleforest s'écrie avec regret : « Ah ! où est la conscience de ceux du temps présent, qui conspirent contre la vie, et salut de leurs Roys et Princes » (V, 11, 370 v°). Qu'il s'agisse des machinations de Jeanne

reine de Naples (V, 12), des conjurations contre Durst Roi des Écossais (VII, 1) ou des rivalités entre Wenceslas et Boleslas princes de Bohême (VII, 5), partout nous retrouvons le même climat des luttes préparées en secret, profitant du non-dit et de la théâtralisation. La manipulation représentée dans ces histoires n'est certes pas aussi riche en détails concrets que dans les tragédies d'amour, l'auteur y proposant une vue plus panoramique des événements. Néanmoins, elle se voit dénoncée et stigmatisée par le récit de faits même ; et quand, souvent, les faits ne semblent pas assez éloquents, le commentaire, patient et insistant, précise ce que le lecteur a pu mettre en doute.

2. Endoctrinement

Par la traduction et la diffusion de textes religieux, la publication d'ouvrages polémiques et le parti pris de ses productions historiographiques Belleforest a manifesté un zèle incontestable pour la cause catholique¹¹. On peut se demander si ses histoires tragiques ne cèlent pas des intentions plus profondes encore.

Si les histoires accusent les manipulateurs en représentant leurs agissements et les malheurs qui leur adviennent en punition, le narrateur, lui, n'en est pas pour autant un homme sans reproche. Déjà, le statut de ses personnages, marionnettes dociles qui tiennent des discours violant les lois du vraisemblable et dont il tire les ficelles, jette une ombre sur son *ethos*. Bien évidemment, Belleforest pourrait s'offusquer en entendant cette opinion et riposter en disant qu'il a des desseins explicites de pédagogue, soucieux de corriger les mœurs en danger de ses jeunes lecteurs et lectrices. En effet, l'écrivain ne se lasse pas de réitérer, d'un volume d'histoires tragiques à l'autre, les points forts de son programme de réformation morale. Il pourrait aussi se défendre en rappelant que sa tâche est celle d'un historien qui ne fait que rapporter la vérité des faits. Seulement, pour parachever son projet, il a besoin de guider la lecture de ses récits, d'en faire comprendre ce qu'il veut qu'on comprenne. Au lieu d'une narration limpide qui laisse parler les faits, le conteur s'insinue dans son récit pour forcer le lecteur à adopter son point de vue. Par conséquent le commentaire exerce une violence sur la *mimèsis* qui n'acquiert ses vertus pédagogiques que mutilée de la sorte. Il est possible dès lors de remettre en cause l'innocence du principe même du *prodesse*, la réalisation de celui-ci exigeant que soit dissimulée la méthodologie du discours.

Mais il y a plus. À côté des intentions expressément formulées dans les paratextes, Belleforest poursuit encore un autre but qu'il n'a garde de déclarer. En 1559, moment qui voit la parution du premier volume des histoires tragiques, le concile de Trente n'est pas encore terminé et, quand il le sera, le clergé aura

¹¹ P. Debofle, « L'engagement politico-religieux de François de Belleforest à l'époque des guerres de religion », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, 4^e trimestre, 1995, p. 432-439.

besoin de quelques décennies pour en appliquer les décrets. Cependant, les idées conciliaires se répandent auprès de l'opinion publique ; l'exemple de Belleforest montre qu'elles fécondent la littérature¹². Essayons de le démontrer à partir de quelques propositions tridentines qui s'infiltrèrent dans ses histoires tragiques.

Destiné à l'usage des futurs orateurs catholiques, le *Catéchisme du concile de Trente* (éd. princeps lat. et it. 1566) résume sous une forme abrégée les principaux décrets et canons qui devraient alimenter leur œuvre d'édification. Après le credo doctrinal qui occupe les neuf chapitres initiaux de la Première partie de l'ouvrage (« Du symbole des Apôtres ») se trouve un chapitre consacré à l'Église. Vu sa place dans l'architecture de la démonstration, c'est un chapitre dont on ne saurait surestimer l'importance. On y apprend que seule l'Église universelle de Rome est le légitime successeur du Royaume de Dieu et que le pape est le seul représentant visible, fondé en droit, de Saint Pierre, donc aussi de Jésus-Christ. La Préface des Auteurs du *Catéchisme* ajoute que c'est à l'Écriture et à la tradition que revient le privilège de détenir la Vérité absolue. C'est ainsi que se voient instituées la primauté et la hiérarchie de l'Église de Rome. Face à cette déclaration du pouvoir l'attitude de Belleforest est univoque. Son conservatisme, dont nous verrons tout à l'heure qu'il pénètre aussi dans le domaine des mœurs, se manifeste avant tout au niveau de ses convictions religieuses. Le conteur affirme son dévouement à la religion catholique, approuve les prêtres chargés auprès du peuple de la mission évangélique, fulmine contre les malfaiteurs qui profanent et dévastent les églises chrétiennes, acquiesce aux donations capables d'augmenter les biens du clergé. Le Commingeois reconnaît l'autorité du pape, « saint Pasteur universel de l'Église de Rome » (VII, 5, 157 v°), et voit en lui le chef suprême du monde ici-bas. Puisque le choix de la confession est aussi un choix politique, le nouvelliste exprime sa sympathie à ce propos. Une allusion chaude ou une réminiscence, trahissant le regret, de l'assassinat de François de Guise par Jean de Poltrot en 1563¹³, permettent de deviner que Belleforest soutient le parti

¹² Dans son étude inspirée d'une foi fervente Ch. Dejob (*De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, Paris, 1884) étudie essentiellement la pureté morale inspirée par le concile aux littérateurs et le sentiment religieux qu'ils ont su ou non exprimer dans leurs œuvres. Quant à la France du XVI^e siècle, il signale vaguement deux ou trois poètes, un Du Bartas, un Ronsard, un d'Aubigné, en prétendant qu'ils n'ont pas été à la hauteur des exigences tridentines ; l'influence des décrets conciliaires sur la littérature n'y sera perceptible, selon l'auteur, qu'au XVII^e siècle.

¹³ « Je sçay que de nostre temps, et au cœur de ce royaume un des plus braves chefs de l'univers, et des plus loyaux serviteurs du Roy a esté occis [...] Ne desplaise aux ombres de ce grand Capitaine, et illustre Duc François et de nom et de nation, si je dis que son trop de courtoisie, luy a fait sentir le trop de brutalité de ses adversaires, et des ennemis de la couronne de nostre Roy, et naturel et legitime : car s'il se fust aidé des moiens que et la justice, et la guerre promettent, [...] il seroit en vie » (IV, 77, p. 723). Il faut cependant remarquer que dans l'édition de 1580, supervisée par Belleforest, le fragment cité n'existe pas. Est-ce à dire que le Commingeois renonce à cette digression, beaucoup moins actuelle que des années auparavant ? Ou qu'elle vient du libraire lyonnais qui avec ce *Quatriesme tome* donnait une contrefaçon de l'édition princeps (Paris, Jean de Bordeaux, 1570) ?

de la maison de Lorraine. Certaines histoires (V, 1 ; VII, 5), enfin, représentent les malheurs qui adviennent à ceux qui se révoltent contre la Sainte Église, et constituent ainsi un avertissement à l'égard des insoumis. Par ailleurs, les idées et les termes qu'il utilise pour évoquer les 'hérétiques' et les 'schismatiques' révèlent sa relation aux protestants. Au début de sa carrière de conteur Belleforest opte pour une critique sévère, par exemple quand il condamne les divorces dans la *Continuation*. Dans les volumes suivants il a recours à l'ironie : une dame jette sur son favori un regard tellement « mignard, et attrayant » que « les Philosophes Calvinistes mesmes s'en esveilleroyent, si telle lampe et torche les esclairoit en leur estude » (II, 19, 26 v°-27 r°) ; plus tard, il va traiter les huguenots de « nouveaux dogmatisans » (III, 39, 104 v°). Mais au *Cinquième tome* – l'édition *princeps* date de 1572 – son ironie se fait plus mordante, sinon plus méchante : « belle reformation difforme des faux Evangelistes de nostre temps » (V, 7, 270 v°) ; Genève, « asile et lieu de franchise pour toute espece de meschans » (V, 8, 290 v°) ; « voleurs et brigans du Calvinisme » (V, 11, 377 r°).

Le Providentialisme, prétendent les autorités tridentines, et en particulier les châtiments que Dieu inflige aux hommes sont un effet de Sa bonté. S'il est inutile de reprendre les récits de Belleforest dans le contexte de ce problème, déjà bien examiné par les spécialistes, il convient néanmoins de rappeler que les interventions du Seigneur dans les affaires humaines, incontestables dans certains cas, surprennent dans d'autres par leur indulgence ou leur sévérité excessives, et disparaissent complètement ailleurs. Cette hésitation montre que le paysage de la France désolée par les conflits religieux produit chez le conteur le pressentiment d'un monde abandonné de Dieu. En résultat, la fidélité au programme conciliaire se heurte dans son tribunal intime à l'appréhension de la réalité qui trouble la foi absolue dans la logique d'un univers harmonieux, apparemment mis sous la protection d'un Créateur juste et conséquent.

Au point de vue de la morale le concile de Trente prêche l'honnêteté et la décence. Le Commingeois souscrit à cet impératif de différentes manières. Son programme de réparation morale constitue la première preuve de son engagement dans les affaires publiques. La sincérité de ce programme ne semble pas prêter à controverse. Avec le temps l'humaniste déploie une vision de l'homme de plus en plus pessimiste et s'indigne qu'on ait pu corrompre le sens de ses histoires en y voyant une école du vice¹⁴. Ensuite, en préparant les rééditions de ses recueils, Belleforest procède à leur expurgation. En effet, il en supprime les scènes d'amour sensuel qui en 1559 étaient censées frayer la voie sur le marché

¹⁴ « Je vous ay (dis-je) amené de tels exemples assez, et proposé plusieurs belles et saintes instructions : mais considerant que la malice du temps a fait que plusieurs ont converty la beauté de telles fleurs choisies, non en miel de douceur vertueuse, qui nourrit les ames de celeste pasture : ains plustôt en un detestable venin de souillure, lascheté, desbauche, et folie : et considerant que l'adultere n'est ores compté qu'à gaillardise, et mis comme au ranc des pechez les plus pardonnables : je ne fais aussi aucune difficulté de repeter des exemples de mesme » (VII, 8, 120 r°).

du livre au genre naissant de l'histoire tragique¹⁵, mais qui, des années plus tard, quand les atrocités des conflits religieux ont atteint des dimensions alarmantes, ne pouvaient paraître que de mauvais goût¹⁶. Un dernier argument : la composition des recueils. Dans les premiers volumes l'écrivain semble privilégier les histoires d'amour ; et, puisque cette passion dévastatrice suppose la peinture des cas moralement suspects, sinon répréhensibles, la publication de cette sorte de récits risque toujours de mériter la désapprobation des pères tridentins. C'est pourquoi le *Cinquiesme tome* (1572) contient en majorité des tragédies politiques ; quant au *Septiesme tome* (1582), s'il rétablit un équilibre entre les tragédies d'amour et celles de pouvoir, c'est en même temps le recueil qui se veut le plus austère sous l'angle de l'inspiration morale.

Le concile de Trente fixe aussi le nombre et la définition des sacrements. Parmi ceux-ci ce qui intéresse tout particulièrement l'histoire tragique c'est le lien conjugal et sa nature. Le problème du mariage clandestin oppose les milieux juridiques de l'époque. Les canonistes qui poléminent avec les protestants aussi bien qu'avec les juristes fidèles à la monarchie penchent plutôt en faveur de l'union basée sur le libre consentement des futurs conjoints. Les civilistes, en revanche, soutiennent le parti de l'autorité parentale aux dépens du bonheur individuel. Belleforest n'a pas su dans ce débat exprimer un sentiment cohérent. Tantôt il plaide pour la liberté des jeunes amants et se rallie ainsi à l'esprit de la Contre-Réforme ; tantôt, sensible à l'ordre public et fidèle aux valeurs laïques traditionnelles, il critique les comportements nuisibles à la hiérarchie sociale, partant à la puissance familiale. Mais, même s'il s'empêtre dans les contradictions, son attitude devient, d'un volume de récits à l'autre, de plus en plus indulgente vis à vis des mariages clandestins¹⁷.

Il faut enfin noter un procédé méthodologique général que recommande le *Catéchisme* et qui trouvera dans les rhétoriques borroméennes une assiette théorique. Les prédicateurs sont tenus de susciter chez le fidèle un vif regret de ses péchés, le sentiment d'une douleur sincère, de componction. Dans ce but, leur enseignement doit mettre à profit des moyens discursifs susceptibles de représenter l'énormité de ses fautes et d'éveiller dans son cœur les émotions les plus véhémentes¹⁸. Belleforest semble avoir remarquablement bien maîtrisé ce procédé. Il l'emploie dans la couche de la *mimésis* aussi bien que dans le commentaire auctorial. Le choix des sujets – tragédies sanglantes, massacres abomi-

¹⁵ M. Simonin, « La disgrâce d'*Amadis* », *Studi Francesi*, t. 82, 1984, fasc. 1, p. 1-35.

¹⁶ W. K. Pietrzak, « François de Belleforest et la crise de l'optimisme en France au XVI^e siècle », in : *Écrire la rupture*, Actes du colloque international de Lyon (16-17.09.2002), éd. Chr. Queffélec et R.-P. Colin, Tusson, Du Lérot, 2003, p. 161-174.

¹⁷ Th. Pech, *op. cit.*, p. 322-331.

¹⁸ Ce principe a déjà été énoncé dans le milieu des réformateurs, dont Érasme, au début du siècle ; voir O. Millet, « *Éthos et pathos* dans la prédication ecclésiastique au XVI^e siècle : l'*Ecclésiastes* d'Érasme entre la tradition scolastique et la réforme protestante », in : *Éthos et pathos. Le statut du sujet rhétorique*, éd. Fr. Cornilliat et R. Lockwood, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 323-337.

nables, violences exercées sur les innocents, horreurs des guerres intestines, etc. –, est déjà propre à inspirer la frayeur et la pitié, voire même à provoquer des larmes. La représentation des personnages en train de pleurer abondamment – dans les seules douze premières histoires on note près de soixante occurrences du mot ‘larmes’ et près de quarante du verbe ‘pleurer’ et de ses dérivés – et, de façon plus générale, celle des états affectifs de toute espèce, permettent de créer une ambiance et un style propres à l’histoire tragique. Mais le Commingeois va plus loin encore. Quand les victimes du destin approchent de la nuit éternelle, vient pour elles le moment de faire l’examen de conscience ; et, dans un contexte narratif qui insiste sur l’inexorabilité de leur mort, l’humaniste va proposer de véritables échantillons d’éloquence religieuse. Ces fragments en forme de prière funèbre expriment l’humilité du pécheur et sa contrition. La chaste dame faussement accusée d’adultère n’a pas de raisons particulières pour redouter la colère du Seigneur ; cependant, la proximité de l’épreuve des lions, supposée démontrer sa culpabilité, lui fait tenir un discours de chrétien exemplaire qui sait assumer le péché originel, commun à l’ensemble de l’humanité :

« Helas ! mon Dieu, je sçay, et le confesse, que la multitude de mes pechez surpasse le nombre de l’arene qui est aux graviens, et bords de la mer : et n’ignore point que ce malheur ne me soit advenu pour la punition de mes fautes passées. Toutesfois, seigneur, selon ta grande bonté, ne prens point garde à mes demerites et meschancetez, desquelles ma vie est toute pleine : ains estends ta faveur et misericorde sur ta pauvre creature, l’innocence de laquelle, tu (qui es le scrutateur des cœurs des hommes) sçais et cognois fort bien » (C, 2, 53 r°).

À l’opposé de la dame fourmillent des criminels de tout acabit. D’ordinaire, ils n’ont pas le cœur assez durci pour se moquer de la sentence capitale que le magistrat a prononcée à leur adresse. En effet, le remords qu’ils éprouvent n’a pas seulement une valeur métaphysique comme chez l’héroïne citée ; il reçoit en même temps une justification psychologique, individualisée, parce que les protagonistes en question doivent prendre devant le Tout-Puissant la responsabilité de leurs propres actes. En outre, la douleur qui est la leur possède les traits de la pénitence telle que la préconisent les pères tridentins dans la Deuxième partie du Cathéchisme, « Des sacrements ». Cette émotion, suscitée par la bonté de Dieu, s’élève au niveau d’une vertu parce qu’elle rapproche le criminel de son Créateur en lui représentant à la fois les peines éternelles et l’infini de la miséricorde divine. Ainsi Tolonio, par exemple, coupable d’adultère et de quelques meurtres, apprend qu’il sera écartelé sur une place publique. Dès lors, « fondant tout en larmes, recognoissant son peché, et se repentant fort affectueusement de ses fautes : mettant les genoux à terre, et les yeux dressez au Ciel » (C, 10, 234 v°–235 r°), il sent la crainte de la mort s’emparer de son âme et se met à parler de la sorte, en rappelant au passage, endoctrinement explicite, le sens de l’expiation du Christ :

« Je voy la mort presente, qui donne l’assaut à ma vie : je sen un bourreau en ma conscience, qui me martire sans intermission : je cognoy la gravité de ma faute telle, et si grande, que paoureux, et

tremblant, je m'apperçoy saisi d'une horreur si formidable, que l'enfer, et la mort me semblent rien au respect de mon vice. Mais mon Dieu ! ta pitié, et misericorde excède la grandeur de tout péché, et ta grace la gravité de tout demerite : et pource te prieray-je, Seigneur, avoir compassion de moy, pauvre malheureux, et miserable pecheur, pour l'amour de ton fils unique Jesus-Christ nostre sauveur, lequel a espandu son sang sur le gibet de la croix, pour donner la vie aux morts en péché, pour radresser les errans en voye, et pardonner aux pecheurs, du nombre desquels je suis le plus grand, et me confesse le plus execrable » (*ibid.*, 235 v°).

D'autre part, grâce au commentaire, Belleforest établit un dialogue avec le lecteur. En mettant en relief son 'je' de narrateur et de prétendu observateur des choses représentées, l'auteur investit cet entretien à distance d'une charge émotionnelle importante. Tantôt il note ses propres réactions : il s'indigne, exprime son admiration, s'afflige, dit son trouble et parfois même il pleure ; tantôt encore, il imagine celles de ses destinataires, et en particulier leur tristesse consécutive à la peinture des cas dignes de compassion : « Voyant vos faces tristes et pallissantes pour le fait indigne du massacre etc. » (*VII*, 6, 164 r°). Tributaire du style oral, cette communication fait renaître le discours exemplaire de la chaire sacrée ; mais, en en redéfinissant les modalités, elle a l'avantage de l'adapter aux enjeux du temps.

En somme, toutes ces démarches relatives à la vulgarisation du christianisme s'inscrivent parfaitement bien dans la rhétorique des affects préconisée par le *Catéchisme*.

*

D'après les remarques qui précèdent on peut tirer quelques conclusions. D'abord il apparaît que les pratiques manipulatrices sont bien présentes dans le monde tragique représenté par Belleforest. Elles s'exercent contre les victimes innocentes, les témoins non moins naïfs et les adversaires habiles dont il faut surpasser la finesse. Les premières, jeunes filles sans expérience, sont trompées et précipitées dans les affres de la concupiscence des séducteurs. Les suivants, observateurs des actions criminelles, se laissent leurrer par le langage du corps, imité avec art mais foncièrement pervers. Les derniers, enfin, impliqués dans les luttes politiques, connaissent la sémiologie de la manipulation, grâce à quoi ils sont capables de se défendre pendant quelque temps ; mais ces lumières ne les empêchent pas au bout du compte de chanceler sur la scène des rivalités que provoque l'ambition du pouvoir. Dans chacun de ces cas se manifeste la nature corrompue de l'être humain, cause importante du tragique représenté. Qui plus est, en inscrivant dans la *mimèsis* la manipulation, c'est-à-dire les rhétoriques fallacieuses du discours et du corps, Belleforest en vient à démystifier sa propre pratique narrative. En effet, puisqu'il dénonce les abus du langage, indirectement le novelliste s'attaque aux moyens d'expression dont il use lui-même. La force oratoire de l'exemple se voit ainsi affaiblie aux dépens de son énergie mimétique qui libère le tragique représenté, ne serait-ce que partiellement, des con-

traintes persuasives. En raison de l'intertexte interne, réseau des sens établis en deçà des histoires tragiques, la manipulation rhétorique du discours narratif mise au service du *prodesse* devient de la sorte discours de la manipulation auctoriale. Quant à la diffusion de la sainte doctrine, elle ne perd rien de son opacité aux yeux des contemporains. Grâce à l'intertexte externe, ensemble des renvois aux sources passées sous silence, le Commingeois réussit sans se trahir à transmettre un message, celui de la Contre-Réforme élucidé dans le *Catéchisme du concile de Trente*. Stricte obéissance aux autorités traditionnelles et aux décrets dogmatiques de l'Église de Rome, décence de la littérature ou encore rhétorique des affects, autant de points forts, pour n'en citer que quelques-uns, qui, conçus par les prélats tridentins, alimentent les récits de Belleforest. Mais cet endoctrinement latent ne montre-t-il pas en même temps l'impuissance de l'histoire tragique devant les données dramatiques du réel qu'elle est incapable d'assumer autrement que par les « pratiques » ?

Witold Konstanty Pietrzak

FRANÇOIS DE BELLEFOREST I „KNOWANIA”

Celem artykułu jest pokazanie dwóch zjawisk, manipulacji i indoktrynacji, obecnych na swój sposób w języku szesnastowiecznej Francji, a zarazem charakterystycznych dla struktury retorycznej opowiadań François de Belleforest. Okazuje się, że manipulacja przedstawiona należy do często używanych przez autora chwytów literackich. Jej wykorzystanie powoduje jednak obnażenie początkowo ukrytych mechanizmów *prodesse*, a co za tym idzie, osłabienie wartości egzemplarnej historii tragicznych na korzyść ich zalet mimetycznych. Wskutek tego zabiegu tragizm wyrażony przez autora nabiera autonomii wobec sztywnego, narzucającego jeden punkt widzenia komentarza. Tymczasem indoktrynacja, odwołując się do nieznanego czytelnikowi intertekstu, przekazuje mu ustalone w *Katechizmie soboru trydenckiego* (1566) prawdy i zasady. Utajnienie jej mechanizmów pokazuje, że dyskursywne „knowania” są jedynym sposobem na przedstawienie tragicznej wizji świata.